

La prévention est un sport de combat

Fred Paccaud

L'émission d'information de la télévision allemande «10 vor 10» du 21 avril dernier a présenté un nouvel épisode de l'histoire chaotique de la prévention en Suisse. Quelques représentants d'associations professionnelles, dont l'Union suisse des arts et métiers (USAM), critiquaient les campagnes de prévention de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Se plaignaient-ils des menaces que ces campagnes font peser sur leur secteur industriel ou commercial? Réclamaient-ils du temps pour favoriser des reconversions? Pas du tout! Ils ont parlé de l'importance de la liberté individuelle, critiqué une santé publique liberticide, et condamné la dilapidation des deniers publics dans des interventions inutiles et dangereuses. Le pompon du cynisme revient au représentant des agences de publicité qui, d'un ton préoccupé, a déclaré ne pas vouloir que l'OFSP nous dicte le contenu de notre assiette. Parole d'expert ...

Les propos tenus dans l'émission «10 vor 10» ont été relayés par des articles dans la presse allemande, annonçant la fondation d'une alliance groupant une vingtaine d'associations (dont l'USAM, Gastrosuisse et Publicité Suisse). On en veut à l'actuel directeur de l'OFSP, Thomas Zeltner, qui serait un «Gesundheits-Taliban» (la variante allemande d'ayatollah de la santé). L'objectif annoncé de ces croisés est de promouvoir la liberté individuelle, avec pour cibles immédiates les trois principaux programmes de prévention en cours durant cette législature (alcool, tabac et surpoids). De fait, le vrai enjeu de cette campagne est de contrecarrer la mise sur pied d'une loi fédérale sur la prévention, qui devrait être mise en consultation en juin 2008.

Celle-ci devrait moderniser les différentes lois, ordonnances et règlements qui, depuis la Loi sur les épidémies de 1876, définissent les compétences de la Confédération pour maintenir et améliorer l'état de santé de la population suisse. En particulier, cette loi présentera le nouveau cadre légal de la prévention des maladies «non transmissibles», c'est-à-dire les maladies dégénératives et chroniques qui sont désormais prépondérantes pour l'état de santé de nos sociétés. La prévention de ces nouvelles maladies passe, d'une part, par la modification de certains

éléments de l'environnement social (p.ex. décourager l'accès aux aliments denses en énergie, ou augmenter la ration d'exercice physique disponible). Ces interventions environnementales sont complétées, d'autre part, par une information sur les changements souhaitables des comportements individuels et des styles de vie. Ce type de prévention, jouant à l'interface de l'environnement social et du style de vie, a fait la preuve de son efficacité, par exemple pour améliorer la santé dentaire, contrôler l'épidémie de virus de l'immunodéficience humaine ou diminuer la consommation de cigarettes.

La prévention des maladies dégénératives peut poser des problèmes de libertés individuelles: sur la forme et sur le fond, c'est un thème du débat démocratique dans une société développée. Mais, pour nécessaire qu'il soit, ce débat ne devrait pas être conduit par les fabricants et les promoteurs des produits visés par les campagnes de prévention. C'est même une idée ridicule, tellement ridicule qu'on peut s'effrayer qu'elle ne semble guère gêner les médias.

En tout état de cause, l'imminence de la Loi fédérale sur la prévention laisse présager que la campagne de dénigrement contre Zeltner et l'OFSP n'en est qu'à ses débuts. On peut dès lors s'attendre à la multiplication des interventions faussement libérales et vraiment intéressées de la part des milieux touchés par la diminution de pratiques dont la toxicité est avérée.

Il faut espérer que les médecins et l'ensemble des soignants interviendront dans ce débat, assurant leur rôle, légitime, de défenseurs de la santé de la population. Une alliance se forme sous la direction de Santé publique Suisse pour rassembler ces forces. Une déclaration commune peut être signée sur le site internet www.public-health.ch.

C'est une belle liberté de disposer d'un corps et d'un esprit en état de marche. C'est même la seule liberté que peuvent se payer beaucoup de gens. Parce qu'ils sont quotidiennement confrontés aux conséquences néfastes de certains environnements et de certains styles de vie, la responsabilité professionnelle des soignants est de faire valoir cette liberté-là, parfois même contre la liberté du commerce et de l'industrie.

Correspondance:
Prof. Fred Paccaud
Institut universitaire de médecine
sociale et préventive
CHUV
CH-1011 Lausanne